

COMMISSION REGIONALE DE CONTROLE DES ASSURANCES

DECISION N° 0 4 2 /D/CIMA/CRCA/PDT/2018

PORTANT AVERTISSEMENT A MONSIEUR MAMADOU SINSY COULIBALY, PRESIDENT DU

CONSEIL D'ADMINISTRATION DE LA SOCIETE NOUVELLE D'ASSURANCES VIE (SONAVIE)

BP E2217- BAMAKO (REPUBLIQUE DU MALI)

LA COMMISSION REGIONALE DE CONTROLE DES ASSURANCES (CRCA), réunie en sa 93^{ème} session ordinaire du 22 au 27 octobre 2018 à Niamey (République du Niger);

VU le Traité instituant une organisation intégrée de l'industrie des assurances dans les Etats Africains, notamment en son article 17;

VU le code des assurances des Etats membres de la CIMA, notamment en ses articles 311, 333-1-1;

Considérant le non-respect des dispositions règlementaires suivantes :

- article 64-1 relatif à la communication des frais prélevés sur les contrats;
- article 75 relatif à l'information de l'assuré;
- article 303 relatif à la mention obligatoire « entreprise régie par le code des Assurances »;
- article 304 relatif à la procédure de visa du Ministre en charge des assurances sur les documents commerciaux et contractuels;
- circulaire n°002/C/CIMA/CRCA/PDT/2014 du 26 juillet 2014 portant interdiction de communiquer les taux d'intérêt garantis non nets ;

Considérant que ce manquement grave aux obligations contractuelles est de nature à causer des préjudices aux assurés et bénéficiaires de contrats d'assurances de la société;

DECIDE:

<u>Article 1er</u>: Il est infligé un avertissement à <u>Monsieur Mamadou Sinsy COULIBALY</u>, Président du Conseil d'administration de la Société Nouvelle d'Assurances Vie (SONAVIE) du Mali, conformément aux dispositions de l'article 312 du Code des assurances.

Article 2: La présente décision, qui prend effet à compter de la date de sa signature, sera publiée au Bulletin Officiel de la Conférence, au Journal Officiel et/ou dans un journal d'annonces légales de la République du Mali.

Fait à Niamey le 27 0CT. 2018

Pour la Commission

Le Président

Gnagne BEDI

Avenue De Kerelle - B.P. 2750 - LIBREVILLE REPUBLIQUE GABOMAISE TEL.: (241) 01 72 43 18: (241) 01 72 43 19 E-mail: cima@cima-afrique.org - Site web: www.cima-afrique.org